

RAPPORT D'ACTIVITE 2023
« RESIDENCE SENIORS DE MIRANDOL »



Identification de la structure

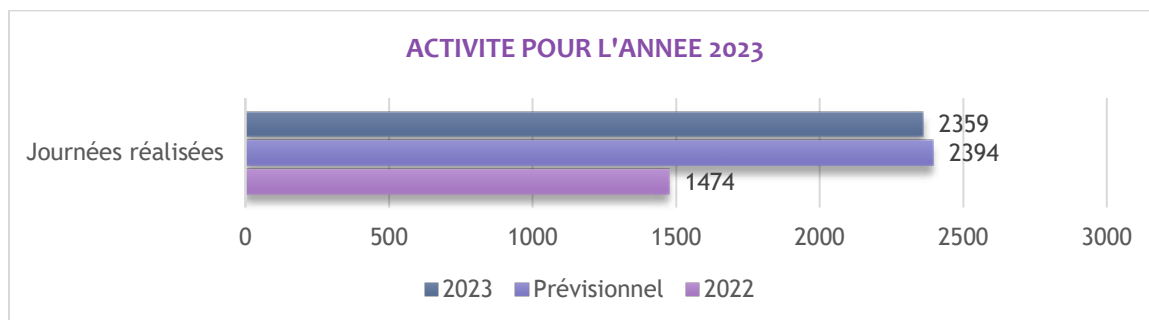
Nom de la structure	RESIDENCE SENIORS DE MIRANDOL
Adresse de la structure	9 Chemin du Paragal 81190 Mirandol Bourgnounac
Coordonnées téléphoniques	05 63 72 68 00 Secrétariat 05 31 81 00 03 Bureau éducateur 06 48 83 52 36 Portable éducateur
Adresse électronique	rsbm@apajh81.org
Nom du directeur	M. Uvaldo POLVOREDA
Type de structure	Etablissement d'accueil pour Personnes Agées
Capacité et modalités d'accueil	8 places
Numéro FINESS	810011098
Date de création	03 janvier 2017
Nature et date du dernier arrêté d'autorisation	Arrêté du 17/09/2020 modificatif portant sur le renouvellement de l'autorisation de fonctionnement de la RSM, avec une capacité de 8 lits
Organisme gestionnaire	APAJH du Tarn

1- Les besoins des personnes accompagnées

La Résidence Séniors de Mirandol a une autorisation d'accueil de 8 places.

⇒ *L'activité sur l'année*

En 2023, nous avons quasiment réalisé le nombre de journées prévisionnelles. Toutes les places d'accueil sont pourvues.

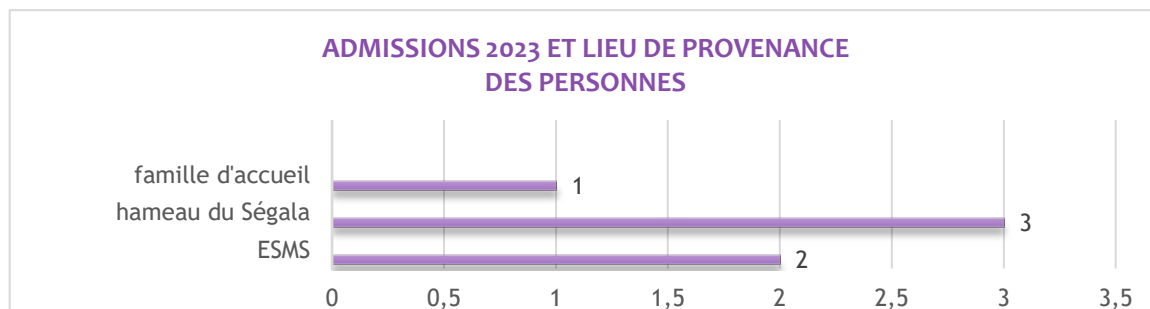


Un effort considérable a été réalisé tout au long de cette année pour que les places puissent être couvertes, par le biais d'une meilleure identification de cet établissement sur le territoire. L'objectif premier était d'offrir la possibilité d'accueillir sous certaines conditions des personnes en situation de handicap.

⇒ *Les admissions*

6 personnes ont fait le choix de venir vivre à la Résidence Séniors de Mirandol.

Sur ces 6 personnes, 1 personne a été admise en urgence car sans solution d'hébergement.



⇒ *Les sorties*

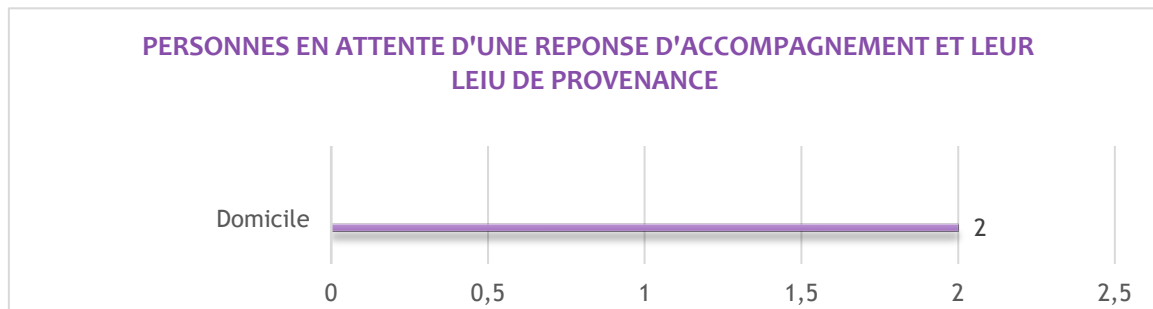
1 personne a été orientée vers un EHPAD, nos prestations ne répondant plus à ses besoins.

⇒ *Les périodes de stage et de répit pour 2023*

Sans autorisation d'accueil temporaire, nous n'avons pas pu proposer des périodes de stage ou encore de répit.

⇒ Les personnes en attente d'une réponse d'accompagnement

A ce jour 2 personnes ont pour projet de venir habiter à la Résidence Séniors de Mirandol.

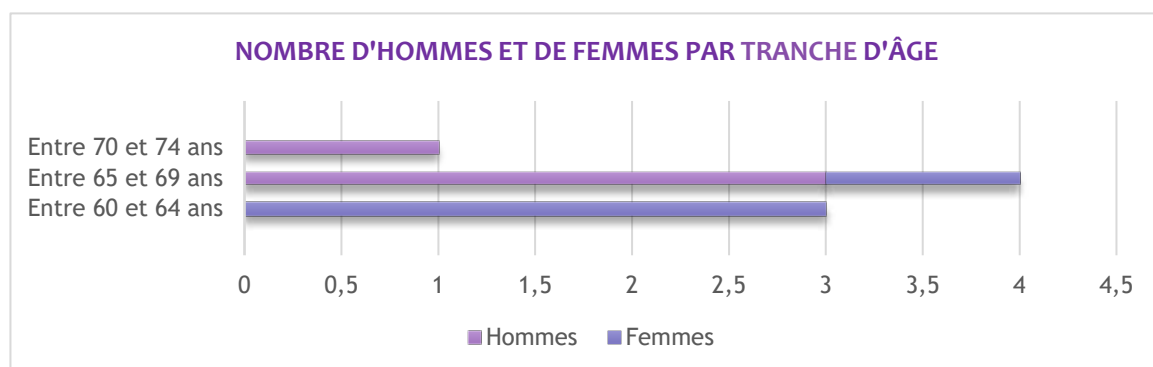


⇒ Le profil des personnes accompagnées à la résidence séniors

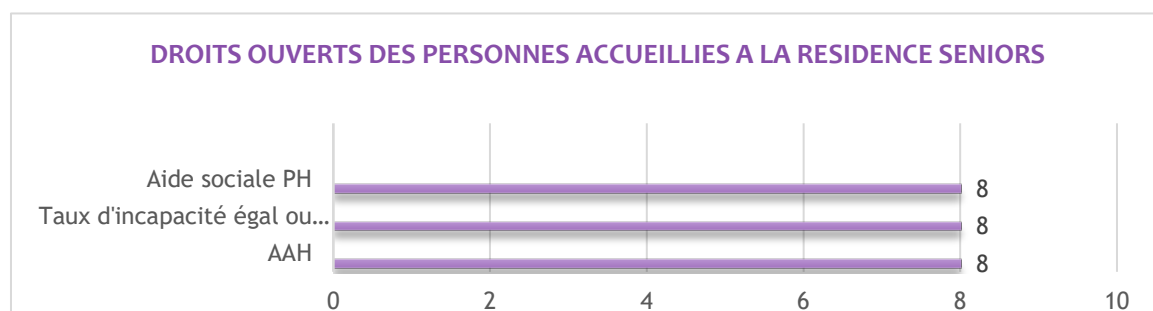
Au 31/12/2023 : 4 hommes et 4 femmes sont accompagnés.

La moyenne d'âge est de 65 ans, celle des hommes (67 ans) et des femmes (64 ans).

Le doyen est âgé de 70 ans.



On peut noter que l'ensemble des personnes accompagnées à la Résidence Séniors est en situation de handicap.

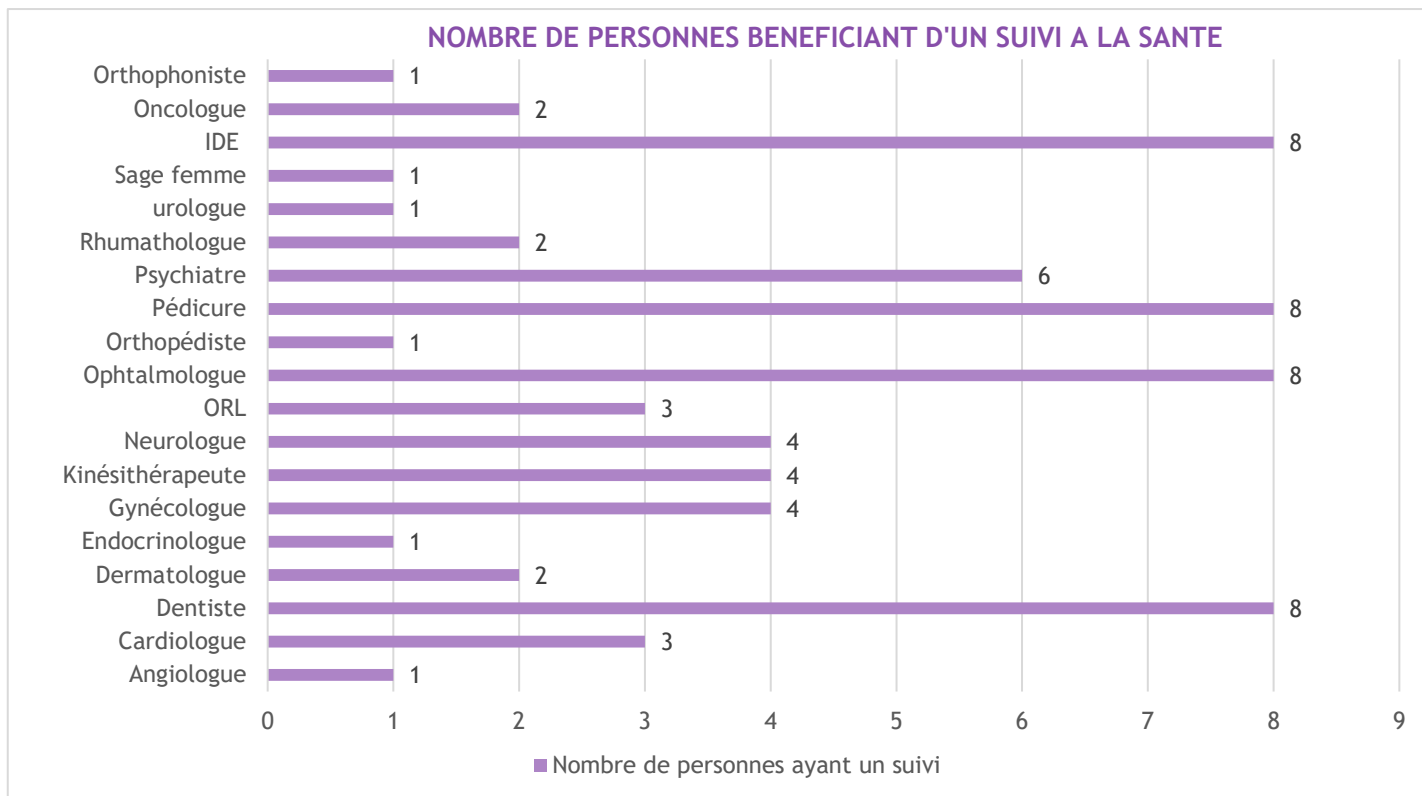


Le nombre d'accompagnements médicaux reste stable mais très nombreux.

Les difficultés de compréhension liées au vieillissement chez un grand nombre des personnes accompagnées font qu'une présence éducative est indispensable lors des différents RDV.

Une étroite collaboration et la proximité avec l'ensemble des professionnels de la maison de santé de Mirandol sont un plus pour la prise en charge médicale des habitants.

Une prestation de proximité avec la pharmacie de Mirandol se traduit par la préparation de l'ensemble des piluliers des personnes accompagnées à la RSM, elle les livre chaque semaine et intervient à tout moment en cas de modification de traitement.



⇒ **Points sur les réponses apportées dans le cadre de l'amélioration des prestations**

Favoriser les activités dans le droit commun



Atelier écriture avec l'asso Plumes en Ségala à la Bibliothèque de Mirandol



Balade racontée avec le centre centre social La CASA de Carmaux



Participation à la Foulée Verte Mirandolaise

Mise à disposition d'un appartement et d'une salle de restauration pour l'accueil des familles et des couples

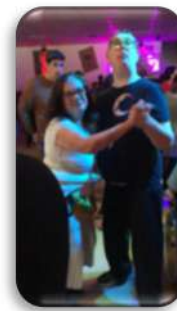
Le planning des professionnels a été réorganisé pour favoriser les accompagnements personnalisés et répondre aux besoins des personnes

Vie sociale



Après-midi dansante salle
des fêtes de Mirandol

Dancing du dimanche après-midi
à la Croix de Mille



Améliorations du cadre de vie



Boîtes à lettre nominatives
Personnalisation des portes
des appartements
Signalétique pour les allées



Création d'une
terrasse couverte



Nouvelle cuisine
Aménagement de la plonge
Services en self

⇒ **Les nouveaux besoins et attentes exprimés par les personnes accompagnées**

LES ATTENTES

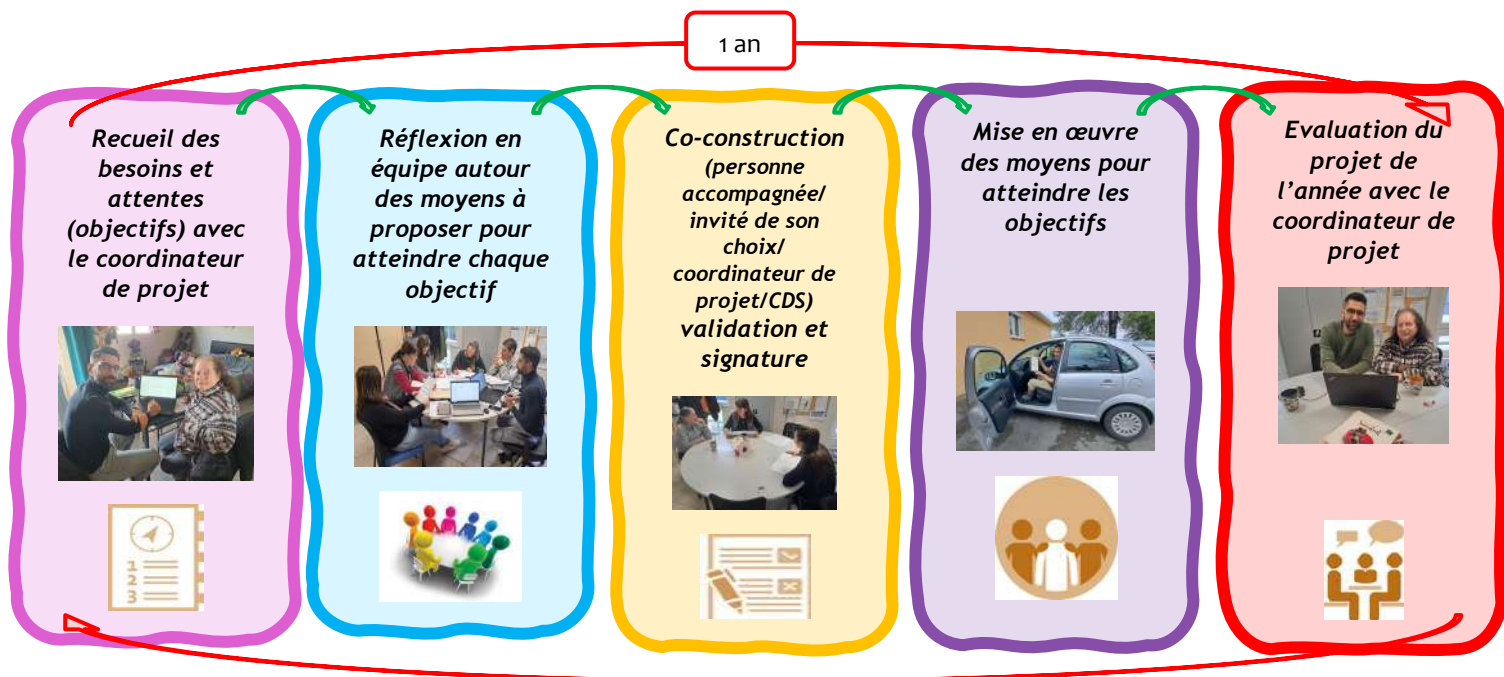
Soutien à la vie affective.
Maintien et développement des liens sociaux hors de
l'établissement.
Aménagement des espaces collectifs.
Loisirs prioritairement dans le droit commun.

LES BESOINS

Accompagnement personnalisé.
Soutien renforcé pour les activités domestiques à
domicile.
Soutien et accompagnement dans les différents suivis
médicaux.
Renforcer le sentiment d'être chez soi.

2- La participation des personnes

⇒ Les étapes du projet personnalisé d'accompagnement



⇒ Les instances d'expression



Organisation d'une commission menu avec la SODEXO : axes d'amélioration

Chaque lundi matin réunion des habitants : point infos/échanges/ organisation de la semaine

Temps d'échange et de réflexion sur les organisations du quotidien



Préparation des élections CVS EANM

3 CVS ont été organisés

⇒ Participation des personnes accompagnées à des formations associatives



L'ensemble des habitants de la Résidence Séniors ont participé à la formation « Apprendre à porter secours ».

3- Les temps forts de l'année : innovations - expérimentations de nouvelles organisations

JUIN 2023



La Résidence Séniors a participé à la 1^{ère} nuit du handicap organisée à Carmaux qui avait pour but de :

- Faciliter la rencontre entre les personnes en situation de handicap et celles qui ne le sont pas.
- Faire évoluer le regard porté sur le handicap.

Dans le cadre d'un partenariat avec le SSIAD d'Almayrac les personnes accompagnées à la Résidence Séniors ont pu apporter leurs témoignages sur la vie en établissement et du choix qu'elles ont fait d'aller y vivre. Ceci dans le cadre du projet « Bien vieillir en milieu rural ».

DECEMBRE 2023



4- Développement durable

Nous avons mis en place avec les habitants de la Résidence Séniors le tri sélectif des déchets.

Un projet poulailler ainsi que l'installation d'un compost sont en cours afin de valoriser nos déchets alimentaires.

Dans cette attente nous mettons tous ces déchets dans les sacs prévu à cet effet.

5- Les nouveaux partenariats, Les nouvelles coopérations

Durant cette année un effort important a été fait pour permettre la création de nombreux partenariats et coopérations dans le droit commun tant sur le plan de la vie sociale que de la santé.



6- La démarche qualité

⇒ Au sein de l'établissement :

- Continuité de la mise à jour des documents (convention, protocole...);
- Réorganisation des archives;
- Suivi du plan d'amélioration continu de la qualité en réunion d'équipe;
- Appui aux professionnels à l'utilisation d'Harmony RH;
- Déploiement du DUI.

⇒ Axes 2024 :

Continuité de l'amélioration de la qualité des prestations liées à la santé :

- Former les professionnels à l'accompagnement des activités sportive (bien-être et santé) ;
- Formation des professionnels au logiciel IMAGO : DUI ;
- Mise à jour du projet d'établissement EANM, du règlement de fonctionnement et du livret d'accueil ;
- Mise à jour des divers protocoles (admissions, sorties, etc...) ;
- Préparation à l'évaluation externe de 2025.

7- Le développement des compétences, La formation professionnelle

Plan de développement des compétences réalisé à l'APAJH du Tarn sur l'année 2023					
Nom de la Formation	HDS	Nombre de jours de formation	Nombre d'heures de formation	Total participants	TOTAL HEURES FORMATION
FORMATIONS COLLECTIVES					
Protection de l'usager et du professionnel en situation de violence	2	2	14	2	28
Manager l'autodétermination	1	1	7	1	7
Ecoute professionnelle	2	2	14	2	28
FALC	1	4	28	1	28
Accompagner la personne handicapée vieillissante	7	3	21	7	147
FORMATIONS SECURITE					
Prévention des agissements sexistes et du harcèlement sexuel	7	0,5	3,5	7	24,5
SST initiale 23 et 24/11/2023	1	2	14	1	14
TOTAL	21	14,5	101,5	21	276,5

⇒ Au 1^{er} février 2023 réorganisation : prise de fonction d'une chef de service.

8- Les instances du personnel, Le dialogue social, la qualité de vie et des conditions de travail

⇒ **Les instances du personnel**

Le **CSE central** s'est réuni une fois.

Création d'un **CSE unique** au niveau associatif avec réalisation de nouvelles élections. Il s'est réuni 8 fois cette année.

Le **CSSCT**, commission du CSE, s'est réuni 5 fois.

Une réunion **NAO** a été organisée en 2023.

Deux autres réunions programmées fin 2023 ont dû être annulées faute de disponibilité de la délégation CGT.

⇒ **La qualité de vie et des conditions de vie au travail**

- Mis en place d'un groupe de travail pour réaliser notre Charte Managériale Associative.
- Questionnaire sur la mobilité la professionnelle.
- Annualisation du temps de travail.
- Réalisation des entretiens professionnels.

9- Les finances

1. L'ACTIVITE :

L'activité 2023 réalisée est de 2.359 journées (2.394 journées prévues) soit un déficit de 35 jours (Agrément 8 places, Places occupées : 8 au 31/12/2023).

2. LES CHARGES :

a. Groupe 1 : Dépenses d'exploitation courante

	CA 2022	Budget Exécutoire 2023	CA 2023	Écart BP Alloué/CA
Groupe 1 afférent à l'exploitation courante	25.254,37	32.400,00	41.721,86	+9.321,86

On note ainsi un écart de +9.321,86€ entre le CA et le budget Exécutoire 2023.

L'année 2023 a été marquée par le coût de l'énergie et des matières premières.

Les postes achats non stockés (pour l'énergie) et le poste Alimentation à l'extérieur sont de ce fait en net dépassement (respectivement +4.268,43€ et 6.170,72€).

b. Les charges de personnel

La CCNT 66 a été appliquée à l'ensemble du personnel.

La valeur du point appliquée est fixée à 3.93€ pour l'année 2023.

	CA 2022	Budget Exécutoire 2023	CA 2023	Écart BP Alloué/CA
Groupe 2 afférent au Personnel	38.108,42	85.928,00	62.752,81	-23.175,19

On observe un écart de -23.175,19€ entre le CA et le Budget Exécutoire 2023.

Cet écart est lié à la baisse du nombre des usagers au cours de l'année. L'organigramme a été revu en fonction du nombre de personnes accueillies. Il devrait être rétabli en 2024 en fonction du nombre de personnes accueillies (8 au 31/12/2023).

c. Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure

	CA 2022	Budget Exécutoire 2023	CA 2023	Écart BP Alloué/CA
Groupe 3 afférent à la structure	22.606,24	31.651,00	27.658,30	-2.992,70

Ce groupe est en économie de 2.993,70€. Cet écart est constaté sur la plupart des comptes.

Seul le poste Dotations aux actifs circulants est en dépassement du fait d'une provision sur créances (Créances auprès de l'administrateur judiciaire lors de la reprise des Unités de Vie du Carmausin).

3. LES INVESTISSEMENTS ET LA DOTATION AUX AMORTISSEMENTS :

Aucun investissement n'a été réalisé sur la période. Les dotations aux Amortissements sont en économie de -476,98 par rapport au prévisionnel.

4. LES PRODUITS :

a. Les Produits de la tarification

	CA 2022	Budget Exécutoire 2023	CA 2023	Écart BP Alloué/CA
Montant des Produits de la tarification (73)	90.003,28	148.979,00	143.662,58	-5.316,42

Le déficit de ce groupe s'explique par l'activité et au prix de journée minoré pour les absences médicales. Le déficit de 35 journées traduit cet écart.

b. Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation

	CA 2022	Budget Exécutoire 2023	CA 2023	Écart BP Alloué/CA
Autres produits relatifs à l'exploitation	503,57	0,00	45,42	+45,42

Cet écart est lié aux Indemnités Journalières de Sécurité Sociale.

c. Groupe 3 : Produits financiers et Produits non encaissables

	CA 2022	Budget Exécutoire 2023	CA 2023	Écart BP Alloué/CA
Autres produits relatifs à l'exploitation	0,00	0,00	152,47	152,47

Ce groupe enregistre la reprise de provision pour un contrôle URSSAF.

5. LA SYNTHÈSE DU RÉSULTAT :

a. Le résultat comptable

Le compte de résultat, dégage un excédent comptable de **+11.727,50€**.

b. Le passage du résultat comptable au résultat administratif

Le résultat comptable doit être retraité.

	Proposé par l'établissement
Résultat comptable	+12.452,84€
+ Reprise déficit	
+ Reprise sur la Réserve de compensation des charges d'amortissement	
+ Réintégration de la variation de provision pour congés à payer	+542,14
+ Réintégration de la provision pour départ à la retraite non prévue au BP	
+ Réintégration de la provision pour CET non prévue au BP	
Résultat administratif corrigé	+12.452,84€

c. Proposition d'affectation du résultat

Résultat administratif à affecter.....	+12.452,84€
---	--------------------

Il est proposé d'affecter ce résultat :

En réduction du compte 119000 Report à nouveau déficitaire : +12.452,84€.

10- Les perspectives d'évolution, Les améliorations projetées, Les projets pour 2024

- Développement des partenariats avec : CMP de Carmaux, le Bon Sauveur, les EHPAD.
- Mise en place de projets de promotion de la santé conjointement proposés par l'ARS et l'IREPS.
- Réflexion et mise en œuvre de projets autour de la thématique des personnes en situation de handicap vieillissantes et du handicap psychique.
- Formation d'un professionnel aide-soignant.
- Recherche d'une solution pour soutenir les personnes pour l'entretien domestique de leur domicile.
- Réflexion sur l'aménagement d'une salle commune détente.
- Réflexion sur la mise en place d'un appartement passerelle dans le diffus pour faciliter l'admission en établissement en lien avec la perte d'autonomie.
- Reconnaissance établissement qualifiant / accueil de stagiaire.

11- Les annexes

- ⇒ Plan d'amélioration continue de la qualité.
- ⇒ Comptes administratifs.

→ **ENTREPRISE APPRENANTE**

→ **ECOUTE – ECHANGE –
CONFIANCE - COHESION**

→ **REPOSE ACCOMPAGNEE
POUR TOUS**



→ **COOPERATION**

→ **DEVELOPPEMENT
PARTENARIATS**

→ **FORMATION
PROFESSIONNELLE**

→ **ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISE**

→ **INCLUSION SOCIALE**

→ **HABITAT CHOISI**

